



Municipalité
de St-Norbert

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
M.R.C. DE D'AUTRAY

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 428 BIBLIOTHÈQUE UBALDINE-DAUPHIN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, M.R.C. de d'Autray;

QUE le règlement no 428, *Bibliothèque Ubaldine-Dauphin*, a été adopté sous la résolution # 2023-08-230, lors de la séance ordinaire tenue le mardi 15 août 2023, à 20h00 au lieu ordinaire des séances, soit la salle municipale de Saint-Norbert, 2150 rue Principale.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Norbert ce 16^{ième} jour d'août deux mille vingt-trois (16-08-2023)

Cindy Bélec

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 16 août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 août 2023.

Cindy Bélec

Directrice générale et greffière-trésorière

4, rue Laporte
Saint-Norbert, Québec
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700
Télec. : 450-836-4004

municipalite@saint-norbert.net
www.saint-norbert.net